

Guide des actions à réaliser par les détenteurs de cartes Corporate suite à la fusion AirPlus & SEB Kort

La finalisation de la fusion entre AirPlus International GmbH et SEB Kort Bank AB est prévue pour le **3 août 2026**.

Voici un résumé des points essentiels à retenir concernant cette fusion :

- Votre contrat reste valable sans modification.
- Votre AirPlus Corporate Card, son numéro de carte, sa date d'expiration et son code PIN resteront inchangés.
- AirPlus restera la marque commerciale de votre carte Corporate et continuera d'être exploitée sous l'entité SEB Kort.

Bien que cette fusion n'ait aucun impact sur vos contrats ou services actuels, quelques adaptations administratives sont nécessaires. Vous trouverez dans la checklist ci-dessous les actions à effectuer dès le **3 août 2026**.

Détails	Ce qui change	Mesures à prendre
Raison sociale	Notre raison sociale changera d'AirPlus International GmbH à SEB Kort Bank AB .	Mettez à jour notre raison sociale lorsque cela est nécessaire.
Factures et paiements	L'émetteur de votre carte Corporate sera SEB Kort Germany, succursale de SEB Kort Bank AB . Vous recevrez vos factures de la nouvelle succursale allemande et vos relevés bancaires feront apparaître notre nouvelle raison sociale.	Lors du règlement de vos factures, veuillez adresser vos paiements à la nouvelle succursale allemande, SEB Kort Germany, succursale de SEB Kort Bank AB .
Mandats de prélèvement SEPA	Les mandats de prélèvement SEPA existants resteront valables après la fusion. Toutefois, le changement de bénéficiaire peut être un élément important pour votre banque.	Si vous disposez d'un mandat de prélèvement SEPA existant, nous vous recommandons d'informer votre banque du nouveau bénéficiaire.